ANNONCES LÉGALES

EURO Légales

Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACT SAVOIE
04 79 33 86 72
LDLlegales73@ledauphine.com

le dauphiné libéré
Le Journal d'Annonces Légales de référence
Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.78 € HT/mm colonne pour 2020.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

SOREA

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean-Luc Dumay - Directeur
6 Rue Porte Martel
73870 Saint Julien Montdenis
Tél : 04 79 64 02 11
mèl : jean-luc.dumay@sorea-maurienne.fr
web : http://www.sorea-maurienne.fr/
L'avis implique un marché public.
Objet : Fourniture de véhicules utilitaires ou particuliers
Réference acheteur : 2021-1
Type de marché : Fournitures
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRK27
Description : Le présent marché public a pour objet la fourniture de véhicules utilitaires ou particuliers neufs ou ayant moins de 6 mois et 5000 kms. Outre la fourniture de véhicule proprement dite, le titulaire sera en charge :
- des prestations de services associées, telles que listées et définies dans le Cahier des
Clauses techniques particulières.
- de la reprise des véhicules remplacés (Options)
Classification CPV :
Principale : **34144000** - Véhicules automobiles à usage spécifique
Complémentaires : **34144900** - Véhicules électriques
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Quantité/étendue :
Nombre de véhicules : 4
Valeur estimé hors TVA : 90 000,00 €
Conditions relatives au contrat
Cautionnement : La fourniture est garantie, pièces, main d'oeuvre et déplacement, à compter du jour de l'admission. En cas de non précision de la durée de garantie dans l'Acte d'Engagement, la durée de garantie sera par défaut, d'1 an minimum.
En cas de défaut avéré, le Titulaire s'engage à réparer ou à remplacer le produit non conforme.
En cas de réparation, le délai de la garantie de la fourniture sera prolongé d'une durée équivalente au temps de la réparation.
En cas de remplacement, la nouvelle fourniture est garantie, pièces, main d'oeuvre et déplacement pour la durée de garantie indiquée dans l'Acte d'Engagement, cette durée de garantie étant par défaut, d'1 an minimum...
Tous les frais occasionnés par la réparation ou le remplacement seront intégralement à la charge du Titulaire.
Le délai dont dispose le titulaire pour effectuer une réparation ou un remplacement du matériel défectueux, est fixé par décision de L'ENTITÉ après consultation du Titulaire.
Financement : Les prix fixés au bordereau de prix unitaires ou devis détaillé, éventuel, sont appliqués aux quantités réellement livrées suivant un bon de livraison, ayant fait l'objet d'une décision d'admission.
Outre les mentions légales, les factures portent les indications suivantes :
- numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé au présent document,
- numéro du marché sur lequel a été passée la commande,
- date et numéro du bon de commande,
- date de livraison, lieu de livraison (cf. bon de commande)
La facture doit impérativement être remise dans le mois suivant la réalisation de la commande.
Le paiement s'effectue par virement bancaire sur le compte spécifié par le Titulaire, dans un délai de 30 jours à partir de la date
de la facture, sauf précisions contraires indiquées dans le présent marché. Les acomptes et paiements partiels sont payés dans les mêmes conditions.
Il est expressément convenu entre les parties qu'en application de l'article 2254 du Code Civil et par dérogation au délai légal de prescription prévu à l'article L.110-4 du Code de Commerce, toute action du Titulaire à l'encontre de L'ENTITÉ pour obtenir le paiement des factures afférentes aux fournitures livrées, se prescrit par un délai d'un an à compter de la date d'exigibilité des factures.
Conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 €, sera applicable de plein droit en cas de retard de paiement, en sus des pénalités de retard. Cette somme sera exigible dès le lendemain de la date de règlement inscrite sur la facture.
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
- 40% Valeur technique de l'offre
- 60% Coût de l'offre
Remise des offres : 29/03/21 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 1 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 31/03/21 à 08h00
Lieu : SOREA
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON, 184, rue Duguesclin, 69433 Lyon - Cedex 03, Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65,
mèl : greffe.ta-lyon@juradm.fr
Envoi à la publication le : 02/03/21
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :
https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

246506000

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

GRAND LAC - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Avis d'appel public à la concurrence

M. Le Président
1500 Boulevard Lepic
BP 610 - 73106 Aix les Bains - Cedex
mèl : correspondre@aws-france.fr
web : http://www.grand-lac.fr
L'avis implique un marché public
Objet : Création d'un réseau d'assainissement pour la collecte l'Eco-hameau des Granges - Phase 2 - Le Bourget du Lac
Réference acheteur : 21005
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRK27
Durée : 6 mois.
Classification CPV :
Principale : **45232410** - Travaux d'assainissement
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont acceptées
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
- 40% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
- 60% Prix
Remise des offres : 24/03/21 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Renseignements complémentaires :
La présente consultation fait suite à la déclaration sans suite de la première mise en concurrence. lancée aprés
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 GRENOBLE - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00
Fax : 04 76 42 22 69, mèl : greffe.ta-grenoble@juradm.fr,
web : http://www.grenoble.tribunal-administratif.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Un référé précontractuel peut être formé contre la procédure de passation de ce contrat jusqu'à sa signature, dans les conditions prévues à l'article L. 551-1 du Code de justice administrative. Un référé contractuel peut être formé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative. Un recours en contestation de la validité du contrat peut être formé par les tiers au contrat dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, conformément à l'arrêt rendu le 4 avril 2014 par le Conseil d'Etat (jurisprudence 'Tarn-et-Garonne')
Envoi à la publication le : 03/03/21
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :
http://www.grand-lac.fr

246670100

AVIS

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE ST-SORLIN-D'ARVES

Avis d'enquête publique
Projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du Président de la 3CMA, en date du 16 février 2021, le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Sorlin-d'Arves sera soumis à enquête publique **du lundi 22 mars 2021 9h au lundi 26 avril 2021 12h**. Gérard Hovelaque a été nommé commissaire enquêteur et recevra le public en mairie de Saint-Sorlin-d'Arves
- Le lundi 22 mars 2021 de 9h à 12h,
- Le lundi 29 mars 2021 de 9h à 12h,
- Le vendredi 9 avril 2021 de 14h à 17h,
- Le lundi 19 avril 2021 de 9h à 12h,
- Le lundi 26 avril 2021 de 9h à 12h.
Les pièces constituant le projet de révision générale du PLU, les avis recueillis et les informations environnementales ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique :
- sur support papier et poste informatique en mairie de Saint-Sorlin- d'Arves, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit **les lundis, mardis et jeudis de 10 à 12h et les vendredis de 14h à 17h sauf jour férié.**
- sur le registre dématérialisé consultable à l'adresse suivante : https://www.democratie-active.fr/enqueteplu-stsorlindarves/
Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses éventuelles observations :
- sur le registre d'enquête papier ouvert en mairie de Saint-Sorlin-d'Arves,
- ou par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
Communauté de Commune Cœur de Maurienne Arvan
Ancien Evêché, - Place de la Cathédrale,
73300 Saint-Jean-de-Maurienne.
- par mail à l'adresse suivante :
enqueteplu-stsorlindarves@democratie-active.fr
- ou sur le registre dématérialisé précité

246387000

COMMUNE DE VILLARGONDRAN

Avis de mise à disposition au public
Projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Suite à délibération de la 3CMA en date du 4 mars 2021, le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Villargondran sera mis à disposition du public **du lundi 15 mars 2021 au vendredi 16 avril 2021.**
Cette modification simplifiée a pour objet de lever une erreur matérielle aux fins de rectifier la rédaction d'articles du règlement écrit du PLU.
Les pièces constituant le projet de modification simplifiée n°2 du PLU, les avis recueillis ainsi qu'un registre de consultation à feuillets non mobiles, seront tenus disponibles sur support papier et poste informatique en mairie de Villargondran, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, **sur le site internet de la mairie de Villargondran, s**ur le site internet de la 3cma.
Chacun pourra faire par de ses observations sur un registre papier ouvert en mairie de Villargondran, pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier.
Au terme de ladite mise à disposition du publique, le public pourra consulter le dossier mis à disposition du public ainsi que le registre au service urbanisme de la 3cma ainsi que sur les sites internet de la commune et de la 3CMA, et cela pendant un an à compter de la date de clôture de la mise à disposition au public.

246392000

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

LD2C

Par ASSP en date du 01/03/2021 il a été constitué une EURL dénommée :
LD2C
Siège social : 23 Chemin de Lachat 73100 BRISON-SAINT-INNOCENT
Capital : 2000 €
Objet social : Conseil en entreprises
Gérance : M Luc DALLA CAMINA demeurant 23 Chemin de Lachat 73100 BRISON-SAINT-INNOCENT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de CHAMBÉRY**.

246424100

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à ST-OFFENGE du 26/02/2021, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MKM SAINT-OURS
Siège social : 191 CHEMIN DE LA PRAZ, 73100 ST-OFFENGE
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de CHAMBERY.
Capital social : 3 600 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Mme Julie MARCHESIN Demeurant 191 Chemin de la Praz 73100 SAINT-OFFENGE
Mme Laure MAHIEU, Demeurant 162 chemin de la Praz 73100 SAINT-OFFENGE
Mlle Florence KRAAN, Demeurant à 384 route de la Plesse 73100 SAINT-OFFENGE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, l'agrément est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.
Immatriculation au RCS de CHAMBERY.
Pour avis, La Gérance

246685700

EURO Légales

marchés publics

le dauphiné libéré

>> CONTACT : 04 79 33 86 72

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €
• Mise en ligne de l'avis et des pièces
• Alarmes aux entreprises
• Correspondance
• Réponses électroniques
• Négociations
• Lettres de rejet / notification
• Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

SAV19 - V3